

N°5 - Janvier/Février/Mars 2017

VIVRE Ensemble

Le journal
des locataires
de Colombes
Habitat Public

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CHP investit dans l'amélioration
des performances énergétiques
pour ses locataires

2017

INTERVIEW
NICOLE GOUETA

Bilan des actions 2016
Perspectives 2017

ACTUS
MOBILITÉ
RÉSIDENTIELLE

Comment changer
de logement ?

CHANTIERS
L'OFFICE
AMÉLIORE VOTRE
CADRE DE VIE

Réhabilitation,
déconstruction, parkings,
ascenseurs, aires de jeux...

SOMMAIRE

3 ÉDITO

NICOLE GOUETA

« Il faut travailler à diminuer la consommation d'énergie »

ACTUS

4

VŒUX DU PERSONNEL

Retour sur la cérémonie

VENTE DE LOGEMENTS

Lancement du projet d'accession à la propriété

BUDGET 2017/PERSPECTIVES

CHP s'inscrit dans une nouvelle dynamique

MOBILITÉ RÉSIDENIELLE

Les possibilités offertes aux locataires pour changer de logement

LES NOUVEAUX COMMERCES

Bienvenue aux nouveaux commerces

8 INTERVIEW

NICOLE GOUETA

Madame le Maire revient sur les actions de l'année 2016 et développe les perspectives ambitieuses pour 2017

DOSSIER

10

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CHP investit dans l'amélioration des performances énergétiques

12 CHANTIERS

FOSSÉS-JEAN

35 MICHELET

Déconstruction en cours

FOSSÉS-JEAN - TOUR Z

23-25 MICHELET

La réhabilitation se poursuit

CENTRE-VILLE

1, 3, 7 BOURNARD

Validation de l'appartement témoin

TRAVAUX DE MAINTENANCE

Une amélioration constante du cadre de vie

CONTACTS

16

NOS AGENCES

Les contacts utiles

ÉDITO



Chers locataires,
Permettez-moi de vous présenter mes vœux et ceux du conseil d'administration de Colombes Habitat Public. Nous espérons que vous passerez une excellente année 2017 et que votre bailleur social, CHP, vous donnera entière satisfaction et répondra à vos exigences.

“

**Il faut travailler
à diminuer la
consommation
d'énergie**

”

Dans ce numéro nous insistons sur la transition énergétique des logements appartenant à CHP. Le coût du chauffage n'est pas négligeable dans un budget familial.

Selon la date de construction de votre logement, cette question a été appréhendée de façon fort diverse. Il faut donc travailler à diminuer la consommation d'énergie en jouant sur les divers leviers en notre possession : les chaufferies desservant les immeubles et l'isolation des logements.

La vague de froid du mois de janvier a montré que le réchauffement climatique n'excluait pas des périodes de forte baisse des températures et de surconsommation d'énergie !

Cette volonté d'économie d'énergie est également une exigence écologique et rejoint là une préoccupation municipale chère à Colombes : nous venons ainsi d'inaugurer un « puits carbone » d'avant-garde dans l'usine du SIAAP (retraitement des eaux usées). Il contribuera à diminuer le rejet de gaz à effet de serre.

En travaillant sur la performance énergétique, Colombes Habitat Public se place donc à la convergence des exigences financières et de la qualité de vie. N'hésitez pas à partager avec nous vos sentiments et vos propositions en la matière !

Nicole GOUETA

Présidente de Colombes Habitat Public
Maire de Colombes
Vice-Présidente du département
Chevalier de la légion d'honneur

VŒUX DU PERSONNEL : la proximité avec les locataires au cœur des conversations



> Nicole Goueta,
Maire de Colombes,
Présidente de CHP

> Olivier Virol,
Directeur général
de CHP

> Caroline Coblentz,
1^{ère} adjointe au maire,
Vice-Présidente de CHP



> Remise d'une médaille de Vermeil communale et départementale pour ses 30 ans de service à Mme Delmotte

L'Avant-Seine accueillait cette année encore les vœux du personnel de Colombes Habitat Public. Devant plus de 220 personnes, Nicole Goueta, Présidente de CHP et Olivier Virol, son Directeur Général ont remercié l'ensemble des collaborateurs pour leur implication au quotidien **au service des locataires**.

Leur professionnalisme et leur disponibilité sont les meilleurs garants de la mission de service public de l'Office. Mme Goueta et M. Virol se sont réjouis de la **collaboration toujours plus étroite entre les services de la ville et ceux de CHP**.

Vente de logements HLM : une première pour CHP !



Une loi votée en 1965 est venue encadrer la vente de logements locatifs sociaux. Cette possibilité n'a été que très peu utilisée avant de prendre de l'ampleur depuis une quinzaine d'années. Pour autant, cette pratique reste marginale du fait de la complexité de sa mise en œuvre. Le conseil d'administration de Colombes Habitat Public du 6 décembre 2016 a confirmé son intention d'étudier la possibilité de céder plusieurs logements. Une étude de faisabilité avait été initiée fin 2015. L'Office poursuit actuellement le montage opérationnel et le processus de vente de 12 logements.

Cette démarche permettrait de dégager des fonds propres qui viendraient abonder les opérations de fonctionnement ou d'investissement en cours et à venir. Si elles se réalisent, ces ventes permettront par ailleurs à certains locataires d'accéder à la propriété, chose difficilement envisageable dans le secteur privé.

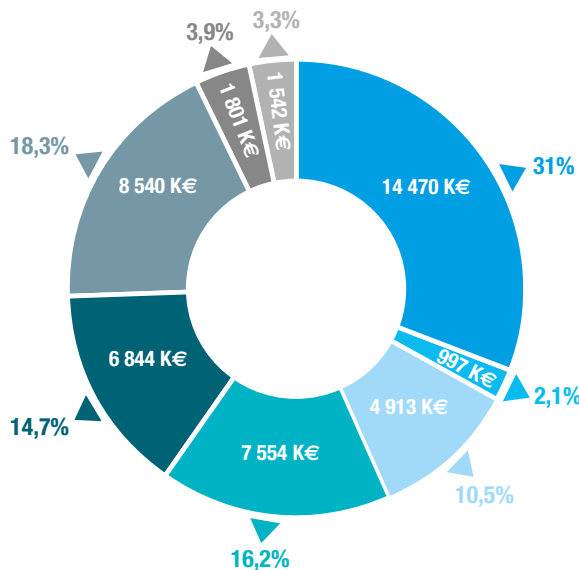
CHP n'est pas le seul organisme à s'engager dans la vente de logements. A une autre échelle, Action Logement (ex 1% Logement) a annoncé vouloir vendre 1% de son parc immobilier par an, afin notamment, d'acquérir 100 000 logements intermédiaires en 5 ans dans les zones tendues. Action Logement gère un patrimoine de 948 000 logements.



LE BUDGET 2017 : UN BUDGET QUI TRADUIT UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Le travail d'assainissement des comptes de l'Office engagé depuis 2014 s'est poursuivi en 2016. Le budget de fonctionnement voté pour 2017, d'un montant de plus de 47 M€, hors charges récupérables, s'inscrit dans cette tendance avec une reprise confirmée du rythme des programmes de rénovation en particulier, en section d'investissement.

Les loyers représentent plus de 90% des **recettes**, soit 42,6 M€. Les **dépenses** sont pour l'essentiel, composées par les postes achats, entretien, charges de personnel, charges de gestion, sans oublier les impôts et taxes. Ces charges, d'un montant de 46,6 M€, sont ainsi réparties :



Répartition des charges de fonctionnement non récupérables

- Dotation aux amortissements et aux provisions
- Achats
- Charges de gestion
- Entretien
- Impôts et taxes
- Charges du personnel
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Les **travaux** représentent un budget de 23 343 000 € :

TRAVAUX 2017	MONTANT
Gros entretien	4 285 000 €
Petit entretien	1 108 000 €
Réhabilitations	5 960 000 €
Démolition	2 900 000 €
Constructions	2 725 000 €
Remplacement de composants et travaux d'amélioration divers	4 075 000 €
Contrat de performance énergétique	2 290 000 €
TOTAL	23 343 000 €

Fonctionnement
= 5 393 000 €

Investissements
= 17 950 000 €

VOTRE OFFICE EN
QUELQUES CHIFFRES
AU 01.12.16

- 9 002 logements
- 75 locaux commerciaux
- 6 917 places de parking
- 221 collaborateurs

LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE : CHANGEMENT DE VIE - CHANGEZ DE LOGEMENT !

Colombes Habitat Public mène une politique active afin d'inciter et d'accompagner les échanges de logement au sein de son parc. Cette volonté de favoriser la mobilité résidentielle répond aux demandes de nos locataires pour s'adapter au mieux à leurs changements de situation, qu'ils soient familiaux ou professionnels.

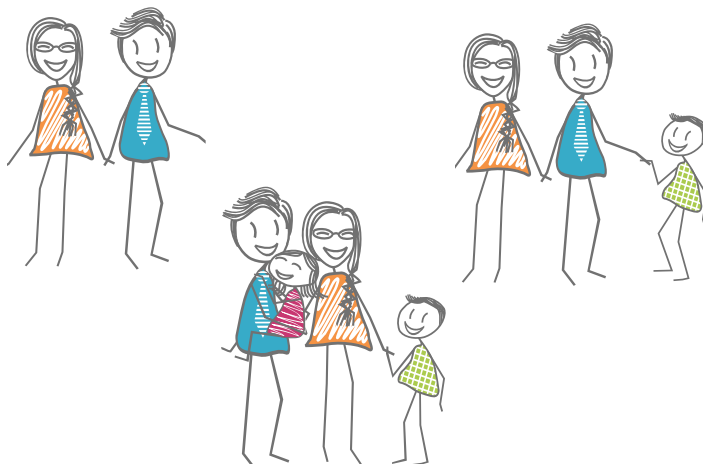
Les demandes sont priorisées en fonction des cas :

- Demande pour obtenir un **logement plus petit** : dans ce cas, l'Office s'engage à maintenir le prix au m² afin de garantir un loyer calculé sur les bases tarifaires du logement initial.
- Demande d'un **logement adapté au vieillissement ou au handicap** (voir aussi l'article du Vivre ensemble n°4 sur les travaux menés dans les logements pour les personnes à mobilité réduite).
- Demande d'un **logement plus grand** pour les familles en sur-occupation.
- Demande d'un **logement moins cher** permettant de régler une dette locative ou de faire face à une baisse des revenus

- **Relogement en urgence** suite à des violences et des menaces.
- Demande d'un **appartement adapté pour les assistantes maternelles et familiales** travaillant à domicile.

En 2015, 85 ménages ont ainsi bénéficié d'une mutation :

- 30 ménages en sur-occupation ont pu accéder à un logement plus grand.
- 35 ménages ont accédé à un logement plus petit.
- 20 ménages ont changé pour un logement de même type. Pour l'essentiel, il s'agit de relogements liés à l'adaptation de l'appartement à un handicap ou au vieillissement.



Comment faire une demande?

Chaque locataire qui souhaite échanger de logement, doit effectuer une demande en ce sens :

- soit en s'adressant à un guichet enregistreur (liste consultable sur www.demande-logement-social.gouv.fr/oualler/accesOuAllerChoixLocation.do) ;
- soit en adressant votre demande par courrier directement à la Direction de la gérance de Colombes Habitat Public (29 av. Henri Barbusse – 92701 Colombes) ;
- soit en faisant la démarche en ligne sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr. Les locataires ont la possibilité d'y enregistrer leur demande de logement social mais également de la consulter, la mettre à jour ou la renouveler.



LES NOUVEAUX COMMERCES

Colombes Habitat Public gère un parc de plus de 9 000 logements mais également 75 commerces, qui participent directement à la vie économique et à la proximité au sein des quartiers.



> Institut Guinot - 18-20 rue Bournard



> Jamila Zaamane, directrice de Mana'O

L'institut de beauté Bio Mana'O

Le 17 décembre Jamila Zaamane a ouvert l'institut de beauté Bio Mana'O.

Proposant une gamme complète de soins à base de produits bio, l'établissement situé au 2 rue de Strasbourg, offre depuis peu les services d'un coiffeur barbier.

Mme Zaamane, par ailleurs locataire de l'Office, est ravie du démarrage très encourageant de son institut et envisage déjà de développer une nouvelle activité Hammam et Sauna.

L'institut Guinot

L'institut Guinot, situé au 18-20 rue Bournard à côté de la mairie, accueille ses clients depuis le 1^{er} juin 2016.

De longs travaux ont été réalisés pour rénover et embellir cet espace doté de trois cabines.

Les esthéticiennes Aurélie et Clémentine, sous la responsabilité de Christiane Bargain, y proposent des consultations personnalisées et conseillent les soins adaptés aux objectifs beauté en s'appuyant sur les méthodes de soins exclusives Guinot.



> Service coiffeur barbier à l'Institut Mana'O



> Les esthéticiennes Aurélie et Clémentine de l'Institut Guinot

ENTRETIEN AVEC NICOLE GOUETA

Maire de Colombes, Présidente de Colombes Habitat Public

En ce début d'année 2017, je suis heureuse que nous puissions à nouveau nous tourner vers l'avenir. La situation de Colombes Habitat Public a été rétablie grâce aux efforts de l'équipe dirigeante et à l'implication au quotidien des collaborateurs de l'Office au service des locataires et des copropriétaires. Nous pouvons désormais nous concentrer sur les investissements futurs et l'amélioration du cadre de vie des occupants, avec une attention particulière aux questions de sécurité et de propreté.



OLIVIER VIROL
ET SON ÉQUIPE DIRIGEANTE
SONT PARVENUS DÈS 2016
**À RÉTABLIR
LA SITUATION**

A bientôt mi-mandat à la tête de la mairie de Colombes, quel bilan tirez-vous de l'action de Colombes Habitat Public ?

Lorsque j'ai repris la présidence de l'Office Public de l'Habitat de la ville de Colombes, j'ai souhaité que la nouvelle équipe dirigeante, fasse réaliser un audit afin d'évaluer et de comprendre les dysfonctionnements constatés sur la période 2009-2013. Les conclusions de cette expertise sont venues en tout point confirmer les résultats du contrôle des services de l'Etat, via l'Agence nationale de contrôle du logement social (Ancols).

L'héritage qui nous a été laissé, était assez préoccupant. De nombreuses anomalies ont été constatées que ce soit concernant la régularisation des charges des locataires, le niveau élevé de la vacance des logements ou encore la situation financière dégradée de l'Office.



“ Olivier Virol a mis en place des mesures de correction : le redressement des comptes de l'Office et sa réorganisation en interne ”

Cette situation, pourtant constatée tous les ans dans les rapports de la Fédération des Offices, n'avait donnée lieu à aucune mesure de correction. Aussi, en responsabilité, il a fallu rapidement agir pour mettre un terme à ces dysfonctionnements. Il en allait de la mission de service public que Colombes Habitat Public doit à ses locataires.

Face à cette situation difficile, quelles ont été les mesures mises en œuvre ?

Très rapidement, Olivier Virol, Directeur général de l'Office a mis en place des mesures de correction, principalement sur deux axes :

le redressement des comptes de l'Office et la réorganisation de son fonctionnement interne.

L'équipe dirigeante est parvenue dès 2015 à rétablir la situation. La masse salariale a significativement diminué, les services ont été réorganisés avec pour maîtres-mots les notions de « service » et de « proximité » ; la vacance de logements a retrouvé des niveaux conformes à la norme ; le niveau des impayés a régressé...

Ces efforts se sont poursuivis en 2016. Le travail conjoint de Colombes Habitat Public et du service logement de la ville ont permis d'augmenter considérablement le nombre de dossiers traités à chaque Commission d'attribution des logements (CAL). L'assainissement des comptes a donné la possibilité de retrouver une réelle dynamique dans les grands projets de réhabilitation.

Ce travail de fond qui a soldé le passif, permet surtout à l'Office de pouvoir se tourner à nouveau vers l'avenir avec ambition.

Comment se traduit cette nouvelle ambition ?

Olivier Virol et moi-même n'avons d'autre objectif que d'offrir un meilleur cadre de vie aux locataires. Je rappelle que l'Office représente plus de 9 000 logements sur la ville de Colombes, mais aussi 75 commerces et près de 7 000 places de parking.

Le nouveau contrat de ville signé avec l'Office s'est traduit par la signature d'une convention d'abattement sur la TFPB.

Elle permet à CHP de déployer de nombreuses actions à l'attention des locataires, qui vont des actions solidaires et sociales au renforcement de la sécurité des sites en passant par le sur-entretien.

La coordination entre les services de la ville et l'Office va encore se renforcer en 2017, que ce soit en termes de logements ou de sécurité.

Enfin, grâce aux mesures prises, CHP dispose d'une nouvelle visibilité. Cela s'est traduit dans le cadre du nouveau Plan de Stratégie de Patrimoine que le Conseil d'Administration a voté et qui prévoit pour les 10 années à venir un plan d'investissements ambitieux de 125 M€.



> Programme Thomas d'Orléans > Programme Le Clos de l'Europe

De quelle manière les locataires de Colombes Habitat Public vont-ils bénéficier de ces 125 M€ ?

Cette somme globale se décompose en trois grands ensembles :

- 88 M€ pour les travaux, dont 28 M€ pour le gros entretien, afin de poursuivre notamment les travaux de transition énergétique, et 60 M€ pour les réhabilitations, à l'image de celle qui a débutée sur la résidence située au 1,3,7 rue du Bournard.
- 26 M€ pour les constructions : deux projets vont débuter en 2017 : 7 logements rue Thomas d'Orléans et 25 logements qui reviendront à CHP dans le cadre du projet immobilier Gambetta, rue de l'Égalité.
- 11 M€ pour les démolitions : l'immeuble situé au 35 de la rue Michelet est en cours de déconstruction. Le programme immobilier qui suivra, réservera 30 logements à CHP.

L'Office est désormais redressé et peut à nouveau se projeter avec ambition vers l'avenir.

COLOMBES HABITAT PUBLIC INVESTIT DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les logements représentent une forte part des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre en France. Ils constituent ainsi un enjeu majeur pour la réussite de la transition énergétique qui consiste à remplacer progressivement un système utilisant des ressources non renouvelables par des solutions principalement composées de **ressources renouvelables**. En complément de cet **enjeu environnemental**, la performance énergétique des bâtiments est aussi un **enjeu économique et social**, par la baisse des factures énergétiques qu'elle engendre pour les ménages.



Le Contrat de Performance Énergétique (CPE) : un projet à la hauteur du défi environnemental

Colombes Habitat Public s'est inscrit dans cet objectif responsable en signant dès 2013 un Contrat de Performance Énergétique. Conclu avec les entreprises Cram et Dalkia, cet accord vise à garantir une **diminution des consommations énergétiques** du parc, vérifiée et mesurée dans la durée, par un investissement de travaux, de fournitures et de services adéquats.

A travers les **52 chaufferies** concernées, ce sont ainsi plus de **7 000 logements de l'Office** qui sont chauffés collectivement au gaz, auxquels il faut ajouter 1 000 logements occupés par des tiers : copropriétés, commerces et équipements.

CE SONT PLUS DE
7 000 LOGEMENTS
QUI SONT CHAUFFÉS
COLLECTIVEMENT
AU GAZ



Les investissements réalisés : l'Office diversifie les solutions techniques

L'essentiel des investissements prévus a déjà été réalisé. Les chaufferies ont ainsi été rénovées avec la mise en place de **chaudières à condensation**, comme par exemple au 45 rue J. Michelet. Ces installations permettent de récupérer une partie de la chaleur dégagée dans les fumées de combustion pour diminuer la consommation globale.



> Chaudière à condensation
45 rue J. Michelet



> Chaufferie biomasse
4 rue de l'Agriculture

Par ailleurs, dans le cadre du CPE, des **chaufferies biomasse** fonctionnant au bois ont été installées au 4 rue de l'Agriculture (95 logements) et au 200 rue Saint-Denis (452 logements CHP + 70 logements I3F). Dans une logique de développement durable, le combustible nécessaire provient d'usines situées à proximité de Colombes.



> Panneaux solaires
91/97 bd de Valmy



> Pompes à chaleur
7 avenue d'Orgemont

Afin d'utiliser toutes les solutions techniques pertinentes, 32 **panneaux solaires** d'une surface de 82m² ont été mis en place au 91/97 boulevard de Valmy. Ils permettent la fourniture de chauffage et eau chaude sanitaire en appoint de la chaudière gaz.

Enfin, des **pompes à chaleur**, qui permettent la récupération de la chaleur présente dans l'air ambiant pour diminuer les consommations de gaz des chaudières, ont été installées, notamment au 7 av. d'Orgemont.

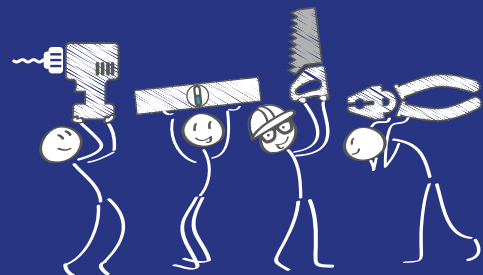
Les travaux réalisés depuis le lancement du programme permettent d'ores et déjà de diminuer l'empreinte carbone de CHP et par voie de conséquence le montant des charges pour les locataires des immeubles concernés.

De nouveaux chantiers en 2017

Depuis le lancement des travaux en 2013, près de 7 M€ ont été investis. En 2017 ce sont encore 2,29 M€ qui sont programmés. Les chantiers se termineront en 2018. Ils représentent un effort global de près de 11,5 M€.

Durant les mois à venir, de nombreux chantiers seront encore lancés dans le cadre du Contrat de Performance Énergétique :

- Mise en place d'une pompe à chaleur gaz au 115 Marceau
- Installation d'un système d'eau chaude sanitaire solaire au 78/84 Kennedy
- Remplacement des caissons de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) par des caissons de VMC hygro-réglable sur diverses résidences
- Mise en place de chaudière à condensation :
 - 88 Kennedy
 - 91 Valmy
 - 165 Stalingrad
 - 115 Marceau
- Mise en place d'une télésurveillance sur l'ensemble des caissons de VMC





FOSSÉS-JEAN

35 MICHELET



> Immeuble avant confinement



> Immeuble après confinement

Déconstruction en cours du 35 Michelet

L'immeuble de 100 logements va bientôt être démoli. Mais avant cela, il a été intégralement confiné afin de procéder au désamiantage, après avoir finalisé la phase de curage (tri des éléments non structurels - mobilier, plomberie... - en vue de leur recyclage). La fin de ce chantier de plus de 5 M€ est prévue pour cet été.



FOSSÉS-JEAN

TOUR Z
23-25 MICHELET



> Tour Z actuellement



> Future Tour Z après travaux

La réhabilitation de la Tour Z se poursuit

Les travaux de réhabilitation, débutés en septembre, sont déjà bien avancés. Sur les 237 logements, 64 sont d'ores et déjà terminés (hors électricité). Le désamiantage des sous-bassements de la façade est en cours, tout comme les travaux de gros-œuvre pour la restructuration du rez-de-chaussée qui ont été lancés mi-janvier. Ce chantier de plus de 7 M€ doit durer environ 18 mois.



Validation de l'appartement témoin

La rénovation complète de l'ensemble de 54 logements va permettre à cet immeuble emblématique du centre-ville de retrouver une nouvelle jeunesse. La phase d'état des lieux des appartements est finalisée. Elle a permis d'identifier les besoins de chaque locataire. L'appartement témoin leur donne l'occasion de se projeter dans ce qui préfigure leur nouvel intérieur.

Ce projet prévoit également la remise à neuf des parties communes ainsi que des façades de l'immeuble, avec de la pierre naturelle et du zinc. L'objectif est double : améliorer les performances énergétiques du bâtiment tout en conservant une cohérence esthétique avec le Vieux clocher tout proche. Cette opération de plus de 3 M€ doit s'achever en août prochain.



CENTRE-VILLE

1, 3, 7 BOURNARD



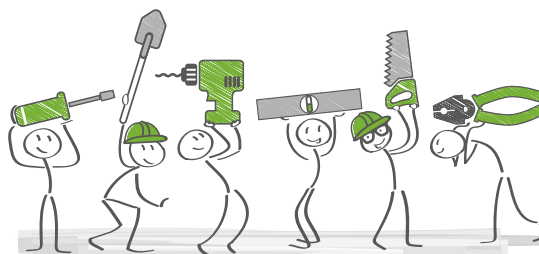
> Cuisine de l'appartement témoin



> Nouvelle salle de bain



> Nouvelle porte d'entrée



MAINTENANCE

Travaux réalisés

Le local vide-ordures du 3 rue J. Prévert a été complètement réaménagé. Un système de détection et d'extinction des incendies y a par ailleurs été installé.



> Local vide-ordures au 3 rue J. Prévert



> Local vide-ordures au 3 rue J. Prévert

En parallèle des gros chantiers de démolition et de réhabilitation, CHP mène en permanence des travaux de maintenance afin d'améliorer le cadre de vie de ses locataires.

L'Office a réaménagé l'aire de jeux Cerisier-Verrier, au plus grand bonheur des enfants de la résidence.



> Aire de jeux Cerisier-Verrier

Travaux en cours

Les ascenseurs du 175-177 Stalingrad, du 24 place Aragon, et du 7 M. Berthelot ont été modernisés. D'autres ont été entièrement remplacés, comme au 10 rue des Canibouts ou le seront prochainement au 67 Bd de Valmy.

L'Office a également réaménagé les parties extérieures du 1-4 rue de Metz. Concernant les parkings, celui de la rue des Champarons a fait l'objet de la création d'un contrôle d'accès avec portail.



> Aménagement extérieur du 1-4 rue de Metz



> Ascenseurs du 175-177 Stalingrad



> Portail du parking des Champarons

L'OFFICE À VOS CÔTÉS : LES RÈGLES DE SÉCURITÉ

Le 4 novembre dernier, un incendie est survenu dans un appartement, rue de Strasbourg. CHP est immédiatement intervenu pour faciliter l'intervention des pompiers et trouver des solutions de relogement pour les habitants de l'immeuble. **Le respect de précautions élémentaires est la meilleure des protections.**

Les règles de sécurité : prévenir pour éviter le pire

L'électricité

Bien utiliser vos appareils électriques

- Eteindre ou débrancher les appareils qui produisent de la chaleur dès que vous vous en éloignez
- Garder une bonne distance entre les appareils de chauffage et les objets inflammables
- Ne rien déposer sur les radiateurs
- Débrancher vos appareils avant de les nettoyer

Attention aux fils, prises et rallonges

- Contrôler régulièrement le bon état de vos prises et des cordons d'alimentation
- Si présence de jeunes enfants, utiliser des caches pour les prises
- Débrancher une rallonge non raccordée à un appareil
- Ne pas surcharger les multiprises

Electricité + eau = danger

- Ne jamais utiliser d'appareils électriques les mains mouillées ou les pieds dans l'eau
- Ne jamais brancher de convecteurs ou de radiateurs dans la salle de bain s'ils ne sont pas spécifiquement prévus pour les pièces d'eau

Le gaz

- Fermer le robinet de gaz en cas d'absence prolongée
- Nettoyer régulièrement les brûleurs de votre cuisinière
- Contrôler régulièrement le bon état des tuyaux d'alimentation de vos appareils à gaz et leur date limite d'utilisation

Selon la loi du 6 juillet 1989, chaque locataire est dans l'obligation de souscrire une assurance multirisques habitation. Cette assurance doit couvrir vos biens pour les dégâts (eaux, incendies, explosions ...) causés à autrui. En cas de sinistre, votre assurance prendra en charge les frais à votre place. Vous serez indemnisé si vos propres biens sont assurés. Ce contrat doit couvrir votre logement ainsi que ses dépendances (cave, garage ...).

Lors de la signature de votre bail, Colombes Habitat Public exige une attestation prouvant que cette assurance habitation a bien été souscrite. A l'échéance de celle-ci, l'Office vérifie que l'assurance a bien été prolongée par le locataire. En cas de défaut d'assurance, votre contrat de location prévoit que le bailleur peut résilier de plein droit le contrat de location.

Evitez les risques liés au monoxyde de carbone

Gaz inodore, invisible, non irritant, toxique et mortel, le monoxyde de carbone résulte d'une combustion incomplète due au manque d'oxygène au sein d'un appareil utilisant une énergie fossile (bois, charbon, gaz, essence, fuel ou éthanol).

Chaque année en France, près de 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone et une centaine de personnes en meurent.

Que faire pour éviter les risques ?

- Respectez les consignes d'utilisation indiquées dans le mode d'emploi de l'appareil (chaudière, chauffe-eau ...)
- Aérez régulièrement votre logement et ne bouchez jamais les entrées et sorties d'air
- N'utilisez jamais en continu des appareils de chauffage d'appoint mobiles. Ils sont conçus pour une utilisation brève



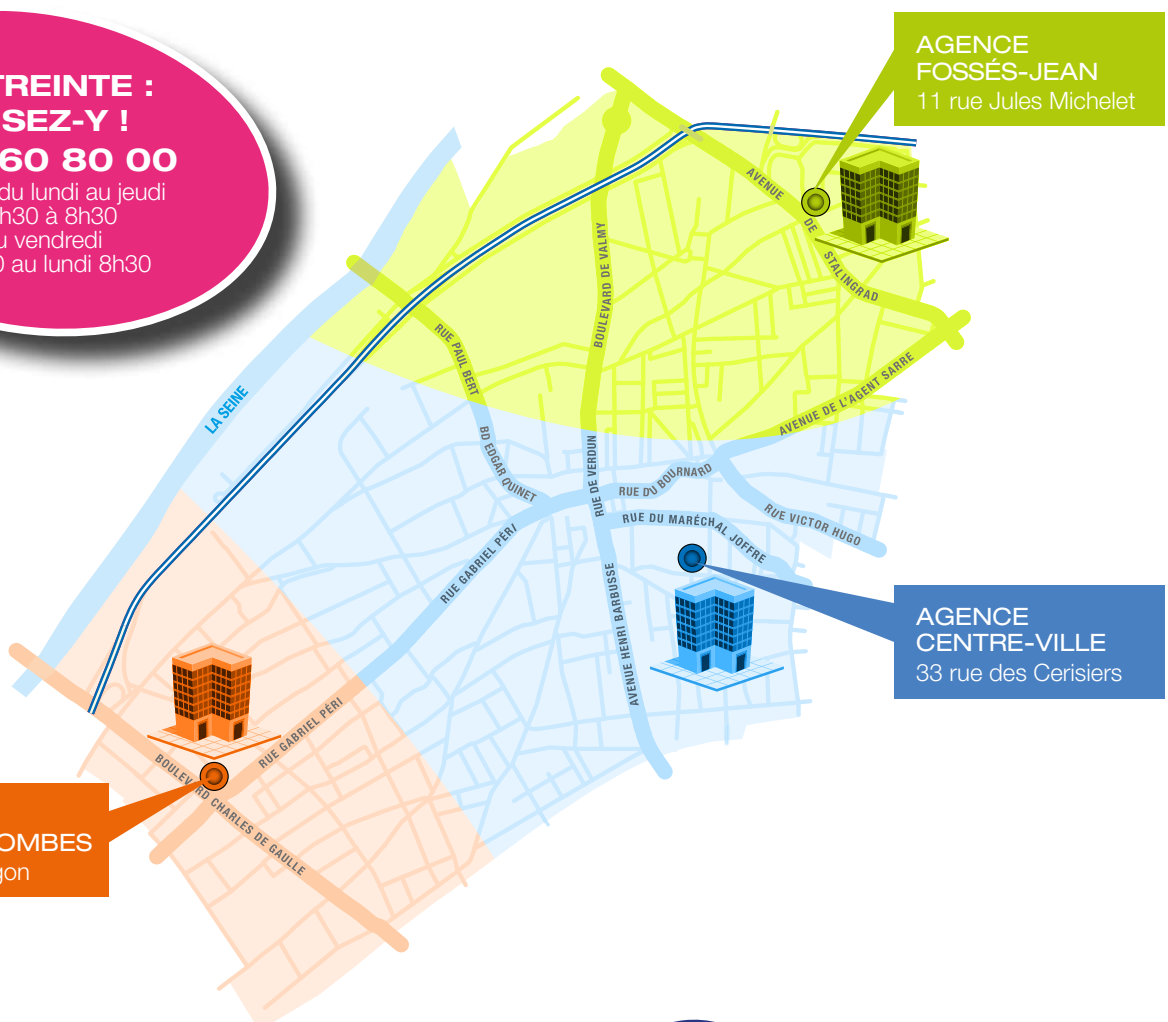
**L'assurance habitation :
une obligation
pour vous protéger**

CONTACTS

POUR CONTACTER VOTRE AGENCE PAR TÉLÉPHONE :

ACCUEIL	FOSSÉS-JEAN 01 47 86 08 46	CENTRE-VILLE 01 47 86 15 40	PETIT-COLOMBES 01 47 82 08 53
CHARGÉ DE RECouvreMENT AMIABLE (Joignable aux heures suivantes)	01 47 86 84 68 Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30	01 47 86 96 68 Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30	01 47 82 89 35 Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30
LOUER UN PARKING	06 79 77 81 41	06 79 78 29 39	06 79 75 84 39

**L'ASTREINTE :
PENSEZ-Y !**
01 47 60 80 00
Joignable du lundi au jeudi
de 17h30 à 8h30
et du vendredi
de 12h30 au lundi 8h30



**AGENCE
PETIT-COLOMBES**
16 Place Aragon

**AGENCE
FOSSÉS-JEAN**
11 rue Jules Michelet

**AGENCE
CENTRE-VILLE**
33 rue des Cerisiers

**Colombes
Habitat Public**



Office Public de l'Habitat (OPH)
29, avenue Henri Barbusse - 92701 Colombes cedex
Tél. : 01 41 19 14 14 - Fax : 01 41 19 14 45
www.colombes-habitat-public.fr

Le journal est édité et distribué gratuitement par Colombes Habitat Public. Ce numéro a été imprimé à 10 000 exemplaires sur papier PEFC. Directeur et responsable de la publication : Olivier Viroi, directeur général de l'Office. Conception : Plus que les mots. Impression : Graph Imprim. Dépôt légal 1^{er} trimestre 2017, ISSN 2119-999X. © Copyright : Colombes Habitat Public tous droits de reproduction réservés.